



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

Objectif

Lettre d'information
économique

AFRIQUE

N° 241 – 10 novembre 2023

Les titres à la une

Afrique centrale : au Cameroun, création de la Kikot-Mbebe Hydro Power Company (KHPC) avec EDF.

Afrique de l'est : au Kenya, au 1er trimestre, le remboursement de la dette atteint 67,5 % des recettes fiscales.

Afrique de l'ouest : la BERD approuve l'adhésion du Bénin et de la Côte d'Ivoire.

Afrique australe : la Banque mondiale approuve un prêt de politique publique d'1 Md USD pour la transition énergétique de l'Afrique du Sud.

Afrique australe : au Mozambique, UBS/Crédit Suisse et le gouvernement résolvent à l'amiable le scandale des dettes cachées

LE CHIFFRE À RETENIR

4 %

L'estimation de la croissance économique en 2024 pour l'Afrique subsaharienne selon le FMI

Table des matières

Focus	3
Conjoncture	4
Environnement des affaires	6
Projets et financements	12
Secteurs d'activités	16
• Energies et matières premières	15
• Industrie, transports et services	15
• Agriculture et agroalimentaire	16
Agenda	18
Contacts	19

FOCUS

Une nouvelle édition réussie d'Ambition Africa

La 5^e édition du forum économique Ambition Africa s'est tenu au ministère de l'Economie les 17 et 18 octobre, principal forum économique dédié aux relations entre l'Afrique et la France. Depuis sa création en 2018, Ambition Africa s'est imposé comme le rendez-vous annuel incontournable pour les entreprises, et notamment les PME, africaines et françaises.

Organisé par Business France et soutenu par le ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'édition 2023 a rassemblé près de 1 800 professionnels, dont 900 entreprises africaines en provenance de 41 pays différents. Plus de 2 000 rendez-vous d'affaires ont été organisés au cours des deux journées du forum.

Cette 5^e édition s'ancre dans un contexte économique mondial complexe : les difficultés d'approvisionnement liées à la pandémie de COVID-19 sont encore présentes et la guerre en Ukraine a entraîné des perturbations du commerce mondial, notamment dans le secteur agroalimentaire. Malgré ces crises, les économies des pays d'Afrique font preuve de résilience avec une croissance de plus de 4 %. Avec une population de plus de 1,3 milliard d'habitants et la plus grande zone de libre-échange du monde en cours de finalisation, le continent africain regorge d'opportunités économiques.

Malgré ces chocs économiques récents, le succès d'Ambition Africa fait écho à la vigueur des relations économiques et commerciales entre la France et l'Afrique. En 2022, les échanges entre la France et les pays d'Afrique ont atteint le record historique de 67 Md€, en progression de 36 % par rapport à 2021. L'Afrique est pour la France un continent d'avenir : notre pays est le deuxième investisseur sur le continent, avec un stock d'IDE de 56 Md€.



Conjoncture

Afrique subsaharienne – Publication du World Economic Outlook par le FMI

Le 10 octobre 2023, le Fonds Monétaire International (FMI) a publié son *World Economic Outlook*, rapport biennuel qui étudie l'évolution de l'économie mondiale à court et moyen terme. Selon ce rapport, les marchés émergents et les économies en développement devraient voir leur croissance diminuer légèrement, passant de 4,1 % en 2022 à 4,0 % en 2023 et 2024 en moyenne. En Afrique subsaharienne, la croissance devrait ralentir à 3,3 % en 2023 avant de passer à 4,0 % en 2024, une croissance qui reste en-dessous de la moyenne historique de 4,8 %. Cette moindre croissance reflète, dans un certain nombre de cas, l'aggravation des chocs climatiques, le ralentissement mondial et les problèmes d'approvisionnement intérieur, notamment en ce qui concerne le secteur de l'électricité. La croissance au Nigéria est prévue de passer de 3,3 % en 2022 à 2,9 % en 2023 et 3,1 % en 2024, suite aux effets négatifs d'une inflation élevée sur la consommation. La prévision pour 2023 est revue à la baisse de 0,3 point de pourcentage, reflétant un pétrole plus faible et une production de gaz que prévu, en partie à cause des travaux d'entretien. En Afrique du Sud, la croissance devrait passer de 1,9 % en 2022 à 0,9 % en 2023. Cette baisse reflète les délestages électriques, même si la prévision est de 0,6 point supérieur à la précédente du fait de la baisse de la fréquence et de l'intensité des délestages.

Banque africaine de développement – Moody's confirme la note « Triple A » de la Banque africaine de développement

Moody's a confirmé la notation triple A pour la Banque africaine de développement (BAD). L'agence de notation met en avant 3 raisons à cette décision : le renforcement du capital de la BAfD, son important accès au financement et la confiance de ses actionnaires. La BAfD a renforcé sa position en capital grâce à une récente augmentation de capital (la septième), ce qui a permis de réduire l'effet de levier (poids de la dette sur fonds propres) qui pesait sur elle, et une stratégie d'optimisation de son bilan. Par ailleurs, la BAfD a su gagner la confiance de ses actionnaires grâce à sa bonne gestion et cela se traduit par des augmentations régulières de capital et des injections ponctuelles qui renforcent la stabilité financière de la banque. En mars 2021, le portefeuille actif global de la BAfD en Afrique de l'Est s'élevait à 13 Mds USD avec une concentration du portefeuille dans les cinq pays suivants : la Tanzanie (19,9 %), le Kenya (18,3 %), l'Éthiopie (15,7 %), l'Ouganda (15,3 %) et le Rwanda (10,7 %).

Côte-d'Ivoire – Le FMI constate une économie résiliente, mais appelle à une accélération de la mobilisation des ressources fiscales

Le 4 octobre, le FMI a annoncé un accord au niveau des services avec les autorités ivoiriennes sur la première revue semestrielle du programme soutenu par la Facilité

élargie de crédit (FEC) et le Mécanisme élargi de crédit (MEDC). L'approbation de la revue par le Conseil d'administration du FMI permettra un décaissement de 500 M USD en faveur de la Côte d'Ivoire. Selon les services du FMI, les performances du programme sont jusque-là satisfaisantes en dépit des chocs exogènes et que la croissance s'est révélée résiliente, estimée à 6,4% pour 2023 avec une inflation ralentissant à 4,7%. La réduction du déficit du compte courant est toutefois jugée lent puisqu'il devrait s'élever à 5,8% du PIB en 2023. Les discussions ont porté entre autres sur les politiques à mettre en œuvre pour atteindre 4% de déficit budgétaire en 2024 à travers un renforcement de la mobilisation des recettes afin de préserver la viabilité des finances publiques et de la dette.

Guinée-Bissau – Les services du FMI constatent une performance mitigée du programme

Le 3 octobre, le FMI a annoncé la conclusion d'un accord au niveau des services avec les autorités sur la troisième revue de programme appuyée par la Facilité élargie de crédit (FEC). L'approbation de la revue par le Conseil d'administration du FMI prévue mi-novembre permettra le décaissement de 6,2 M DTS (8,1 M USD). A noter que les autorités bissau-guinéennes ont demandé une augmentation de l'accès au titre du programme de 100 à 140 % de leur quote-part. La croissance est estimée pour 2023 à 4,2 %, soit le même niveau qu'en 2022, et l'inflation devrait atteindre 8 % en moyenne. Les performances du programme sont jugées mitigées : si les réformes structurelles se poursuivent, de nombreux objectifs n'ont pas été atteints, à l'image du seuil plancher de recettes fiscales (en raison de recettes liées à la noix de cajou plus faibles que prévu suite à la baisse du prix mondial), du seuil plafond pour la masse salariale ou encore du seuil plancher pour le solde primaire intérieur.

Kenya – Au 1er trimestre, le service du remboursement de la dette atteint 67,5 % du total des recettes fiscales

Au cours du premier trimestre 2023, le Kenya a dépensé l'équivalent des deux tiers de ses recettes fiscales pour tenir les échéances de remboursements envers ses créanciers nationaux et extérieurs. Selon les statistiques publiées par le Trésor Kenyan, le coût du remboursement de la dette a atteint un point haut à 347,2 Mds KES entre juin et septembre 2023. C'est 46,5 % de plus que l'année passée à la même période, où le remboursement de la dette représentait 237,0 Mds KES. Ainsi, le montant consacré au service de la dette (intérieure et extérieure) équivaut à 67,5 % des recettes fiscales de 514,2 Mds de KES au 1^{er} trimestre 2023, contre 50,9 % des recettes fiscales de 465,2 Mds KES l'année passée. Par ailleurs, le poids de la dette sur FY 2023/2024 sera accentué par le remboursement de l'euro-obligation de 2 Mds USD (301,5 Mds KES) arrivant à maturité en juin 2024 et des remboursements, majoritairement auprès d'*Exim Bank of China*, pour un montant de 112,4 Mds KES (soit environ 750 MUSD).

Kenya – Des discussions autour d'un nouveau prêt pour régler l'euro-obligation de 2024

Le Kenya a entamé des pourparlers avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale en vue d'obtenir un nouveau prêt pour l'aider à régler l'euro-

obligation de 2 Mds USD (297,6 Mds KES) dont le remboursement est prévu en juin 2024. En effet, le gouvernement se tourne vers les bailleurs internationaux à la suite du resserrement des marchés mondiaux rendant coûteuse l'émission d'un nouveau Eurobond pour refinancer celui arrivant à échéance dans huit mois. Par ailleurs, la directrice adjointe du FMI pour l'Afrique, a déclaré que la demande de financement supplémentaire et le montant demandé constitueront un point essentiel lors de la prochaine revue du FMI prévu en décembre. Pour information, en juin 2023, la dette externe du Kenya était détenue pour 11,2 Mds USD par la Banque mondiale, 9,2 Mds USD par des banques commerciales et 6,3 Mds USD par la Chine.

Mozambique – S&P maintient sa notation souveraine à « CCC+ »

Le 20 octobre, l'agence de notation *S&P Global Ratings* a maintenu la notation souveraine du Mozambique à « CCC+ », avec une perspective stable – soit sept rangs en deçà de la catégorie « investissement ». L'agence financière justifie sa décision par la marge de manœuvre budgétaire et fiscale très réduite de l'Etat, qui a notamment entraîné des retards de paiements sur le service de dette domestique ces derniers mois. Malgré la poursuite des efforts de consolidation fiscale du gouvernement, le risque de défaut reste présent, renforcé par la réforme en cours des salaires de la fonction publique, dans un contexte électoral (élection générale prévues en 2024). Si la production de Gaz Naturel liquéfié (GNL) va permettre d'améliorer considérablement la marge de manœuvre budgétaire du pays, S&P souligne que les premières retombées concrètes pour l'Etat ne seront pas visibles avant 2028. Le déficit fiscal devrait ainsi se maintenir aux alentours des 4,5% de son PIB sur l'exercice en cours. Dans un contexte de hausse marquée des taux d'intérêt (qui devraient atteindre 9% pour l'état mozambicain sur la période 2024-28, contre 5% aujourd'hui), le gouvernement devrait s'appuyer davantage sur les financements concessionnels des bailleurs – un prêt de politique budgétaire de 300 MUSD est ainsi actuellement à l'étude par la Banque Mondiale.

Nigéria – La Banque mondiale abaisse à 2,9 % les prévisions de croissance du Nigeria pour 2023

Invoquant les pressions sur le taux de change, l'insécurité et d'autres défis, la Banque mondiale a révisé en fin de semaine ses perspectives de croissance économique pour le Nigeria en 2023, à 2,9 %, ce qui est inférieur à sa projection précédente de juin, à 3,3 %. Ceci a été révélé dans le dernier « Africa Pulse » de l'institution multilatérale, où il est noté que les perspectives économiques de l'Afrique sub-saharienne restent sombres dans le cadre d'une reprise difficile de la croissance. Le rapport note en outre que la faible croissance des plus grandes économies de la région et l'incertitude persistante de l'économie mondiale réduisent les perspectives de croissance du continent.

Sénégal – Le budget 2024 projeté à 10,7 Mds EUR et le déficit à 3,9 % du PIB

Projeté à 7 003,6 Mds FCFA (10,7 Mds EUR), le budget pour 2024 prévoit un déficit de 3,9% du PIB, contre 4,9% prévu en 2023. Les recettes budgétaires sont attendues à 4 693,7 Mds FCFA (7,2 Mds EUR), soit une hausse de 19,8% et constituées essentiellement (à 89%) par les recettes fiscales. Le taux de pression fiscale s'établira ainsi à 19,4% du PIB en 2024 (contre 18,3% en 2023). Concernant les dépenses budgétaires, elles sont arrêtées à 5 533,9 Mds FCFA (8,4 Mds EUR) en 2024, soit une augmentation de 11,5%. On note en particulier une hausse des dépenses de personnel de 13,3% à 1 442,5 Mds FCFA (2,2 Mds EUR) et des dépenses d'investissement de 15,6% à 1 836,3 Mds FCFA (2,8 Mds EUR). Toutefois, les subventions à l'énergie devraient être limitées à 1% du PIB en 2024, contre 2,9% du PIB projetées en 2023 et 4,4% du PIB en 2022. Par ailleurs, le budget 2024 est basé sur une hypothèse de croissance 9,2% en 2024 (8,8% prévu par le FMI).

Environnement des affaires

Angola – L'Angola approuve l'accord de facilitation des investissements avec l'UE

Le 25 octobre, le conseil des Ministres angolais a approuvé un accord de facilitation des investissements avec l'Union Européenne. Ce dernier vise à faciliter l'attraction, l'expansion et la rétention des investissements directs étrangers entre les parties, à des fins de diversification économique et de développement durable. Il ambitionne également de renforcer l'environnement des affaires angolais, avec un volet d'assistance technique de l'UE. Négocié depuis septembre 2020, la signature est prévue le 17 novembre 2023, à l'occasion du Forum d'affaires UE-Angola qui aura lieu à Luanda.

Burkina Faso – Adoption du décret de réorientation des recettes du Fonds minier de développement local

Le Conseil des ministres du 18 octobre 2023 a adopté le décret portant affectation d'une partie des ressources du Fonds minier de développement local (FMDL) au financement du Fonds de soutien patriotique (FSP) "en vue d'accompagner les efforts de sécurisation du territoire". Ce décret fait suite à la modification du code minier faite en juillet 2023 et qui permettrait à l'Etat de réorienter près de 17 Mds FCFA (25,9 M EUR) de recettes annuelles du FMDL vers le FSP.

Ethiopie – Discours annuel de la Présidente devant le Parlement : la diversification comme moteur de croissance

La présidente de la République éthiopienne, Sahle Work Zewdu, a mis en avant une certaine résilience du pays en matière de croissance et d'emploi malgré les défis sécuritaires dans son discours annuel prononcé le 9 octobre à l'occasion de

l'ouverture de la sixième session du Parlement éthiopien. Elle souligne une croissance économique estimée à 7,5 % pour l'année fiscale 2022/2023 (chiffre supérieur à celui du FMI), permise par les réformes visant l'ouverture de l'économie du pays. En matière d'emploi, 3,5 millions d'emplois auraient été créés, portés en partie par le secteur des services (+7,8 % de croissance). La présidente table sur la création de 9,2 millions d'emplois (dont 33 % durant l'exercice en cours) sur les trois prochaines années grâce notamment au secteur industriel éthiopien. Est dépeinte en filigrane l'ambition de l'Ethiopie de devenir une puissance industrielle régionale et ainsi diminuer sa dépendance aux importations. Pour ce faire, une stratégie nationale décennale serait en préparation ciblant 15 secteurs prioritaires (automobile, aéronautique, agro-industriel, agricole, industrie chimique et de l'acier notamment) pour la souveraineté économique du pays à moyen terme.

Mali – La BAfD identifie des opportunités pour le secteur privé face au déficit de financements pour le climat

Le Rapport pays 2023 de la Banque africaine de développement (BAfD) sur le Mali a été présenté officiellement le 3 octobre à Bamako. Il constate la résilience de l'économie malienne face aux différents chocs (guerre en Ukraine, sanctions économiques et financières de la CEDEAO) qui a permis d'observer un rebond de la croissance dès 2022 (3,7% contre 3,1% en 2021), principalement portée par les secteurs primaire (+9 % pour la production de céréales) et secondaire (+4,4% pour la production industrielle d'or) et de projeter la croissance à 5,1% en 2023. Le rapport souligne que le Mali est toutefois l'un des pays les plus vulnérables aux aléas climatiques (175ème sur 185 en 2021, selon Notre Dame Global Adaptation Initiative) et les besoins de financement pour y faire face sont estimés à 15,3 Mds USD sur 2020-2030. La BAfD identifie ainsi des opportunités pour le secteur privé, alors que l'analyse des flux financiers pour la lutte contre le changement climatique sur 2019-2020 permet de constater que pour chaque dollar US de financement public, le Mali n'a pu mobiliser que 0,097 dollar US de financement privé. Le rapport évoque ainsi les possibilités d'accréditation des structures nationales au Fonds vert pour le climat, les émissions d'obligations vertes ou encore la valorisation du capital naturel, en particulier des ressources renouvelables dont la valeur a été estimée à 82,2 Mds USD en 2018.

Mozambique – UBS/Crédit Suisse et le gouvernement résolvent à l'amiable le scandale des dettes cachées

Le 1er octobre, Crédit Suisse (filiale d'UBS depuis son rachat en mars 2023) a conclu un accord extra-judiciaire avec le gouvernement mozambicain pour mettre fin au litige dit des « dettes cachées », à la veille d'un procès qui devait se tenir auprès de la Haute cours de Londres. Cette affaire concerne trois emprunts d'un montant total de 2,2 Mds USD au profit de deux sociétés publiques (Mam et Prodicos), visant à financer le renouvellement d'une flotte de bateaux de pêche et de défense maritime. Le gouvernement leur avait octroyé la garantie de l'Etat sans consultation préalable du Parlement, oubliant également de déclarer les emprunts au FMI (alors que le pays bénéficiait d'un programme du Fonds « Policy Support Instrument » et y était contraint) ». La révélation de ces emprunts en 2016 avait entraîné la suspension

des aides budgétaires des bailleurs et la rupture durable du dialogue avec la communauté financière internationale, plongeant le pays dans une grave crise financière. Accusant la banque suisse d'avoir eu recours à de la corruption pour obtenir la garantie de l'Etat, le gouvernement mozambicain réclamait à Crédit Suisse l'annulation d'une partie des sommes dues, ainsi que des dommages et intérêts d'un montant de 1,5 Mds USD afin de réparer les dommages macroéconomiques causés au Mozambique. Si les termes financiers précis de l'accord n'ont pas été publiés, il apparaît que les parties se sont entendues pour se délier de tout engagement lié à cette transaction, mettant ainsi fin à une querelle judiciaire initiée en 2019. L'affaire n'est toutefois pas entièrement close pour le Mozambique : une autre procédure reste en cours avec la banque russe VTB, et les discussions avec le groupe naval Privinvest, également impliqué dans l'affaire, se poursuivent.

Namibie – Lors du Forum d'affaire UE- Namibie à Bruxelles, l'UE s'engage à investir 20 Mds NAD (940 MEUR) dans le pays

Les 24 et 25 octobre, s'est tenu à Bruxelles le EU-Namibia Business Forum 2023. Lors de cette rencontre préparatoire au forum Global Gateway organisé par la Commission européenne dans la foulée, le Président Hage Geingob et le Directeur général de la Commission européenne en charge des partenariats internationaux, Koen Doens, ont rappelé l'importance de la coopération économique euro-namibienne. Cette rencontre a aussi été l'occasion pour la Commission d'annoncer un financement de 20 Mds NAD (940 MEUR) pour soutenir des projets concrets dans les domaines de l'hydrogène vert et des matières premières critiques. Cette annonce s'inscrit dans la continuité de l'accord de partenariat signé en novembre 2022 entre les deux parties. Un soutien au développement du port de Welvis Bay comme plateforme logistique et industrielle est également évoqué. En marge de l'annonce de cet accord, le Ministre namibien a rappelé que son pays souhaitait soutenir le développement d'une filière locale de raffinage, excluant en principe l'exportation de matières premières brutes. Ce commentaire intervient alors que la Commissionnaire aux Mines Isabella Chirchir a appelé cette semaine à bloquer les exportations de lithium illégales qui seraient réalisées depuis la mine de Kohero, opérée par le groupe chinois Xinfeng.

Niger – Révision de 40% à la baisse du budget 2023

Selon un communiqué publié par les autorités, le budget de l'Etat pour l'année 2023 a été révisé à 1 981 Mds FCFA (3 Mds EUR), soit une baisse de 39,8% par rapport au budget initial. Cette révision a été rendue nécessaire en raison des sanctions internationales et régionales qui exposent le pays à une baisse importante des ressources tant extérieures qu'intérieures. La croissance économique en 2023 pourrait baisser à 2,6%. Selon un rapport conjoint de la Banque mondiale et du Programme alimentaire mondial (PAM), la crise politique que traverse le Niger a considérablement réduit les perspectives de croissance et pourrait entraîner une forte augmentation du taux d'extrême pauvreté. En effet, en raison des sanctions (fermeture des frontières, suspension des financements...) qui pèsent sur le pays, la croissance économique en 2023 devrait se situer à 2,3%, contre 6% prévu initialement. L'inflation devrait encore augmenter pour atteindre 5,1% en 2023, sous l'effet de la hausse des prix des denrées alimentaires. En particulier, le rapport

souligne qu'à la date du 24 septembre, le prix du riz a augmenté de 21%, du celui du maïs de 13% et du mil de 6% par rapport à la semaine précédant le coup d'Etat. En conséquence, le taux d'extrême pauvreté pourrait atteindre 44,1%, soit 700 000 personnes supplémentaires qui tomberaient dans l'extrême pauvreté en 2023. Aussi, avant la crise, on dénombrait 3,3 M personnes (13% de la population) en situation d'insécurité alimentaire aigüe. Le PAM évalue à 7,3 M (28% de la population) le nombre de personnes supplémentaires susceptibles de basculer en situation d'insécurité alimentaire aigüe.

Niger – Création d'un Fonds de solidarité pour la Sauvegarde de la Patrie

Le 12 octobre 2023, le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) a annoncé la création du Fonds de solidarité pour la sauvegarde de la patrie. Créé sous la forme d'un compte d'affectation spécial, le Fonds serait notamment censé contribuer au financement des actions de renforcement des capacités opérationnelles des forces de sécurité et de défense. Il serait également destiné à la prise en charge des citoyens victimes des déplacements forcés liés à l'insécurité, à leur relocalisation et réintégration. Le fonds serait financé aussi bien par des prélèvements (hydrocarbures, redevances de télécommunications, péages routiers, taxes hôtelières) que par des dons.

Nigéria – Levée des restrictions de change sur 43 produits

La Banque centrale du Nigeria (CBN) a annoncé la levée des restrictions de change imposées à l'importation d'une liste de 43 produits. A la suite de la baisse du prix du pétrole, la CBN avait en 2015 choisi de réduire artificiellement la demande en dollar des importateurs nigériens, espérant par la même occasion stimuler la production nationale, en interdisant l'accès au marché local des changes aux importateurs d'une liste de 43 produits. Ainsi, les importateurs riz, le ciment, la viande, etc. ne pouvaient plus accéder aux « marché officiel » des devises. En pratique, si une entreprise avait besoin d'importer du riz, elle pouvait le faire, mais elle ne pouvait pas pour cela obtenir de devises auprès des banques commerciales régulées par la CBN.

Cette politique a notamment créé un marché des devises à deux vitesses au Nigeria. Dans la pratique, le taux de la CBN, parce qu'il était indexé et donc subventionné, était devenu la source préférée pour acheter des devises, tandis que le taux parallèle, parce qu'il n'était pas subventionné, était devenu la source privilégiée pour vendre des devises, ce qui a encouragé le recours au marché parallèle.

La levée de l'interdiction d'accès au change pour ces 43 produits vient donc confirmer la volonté des autorités de normaliser le marché des changes au Nigéria. Il s'agit d'un signe attendu des observateurs, dans un contexte de dépréciation massive du naira (-67,9 % sur le marché officiel et -43,0 % sur le marché parallèle), et alors que l'accès aux devises souffre encore de sévères restrictions de fait.

RDC – 56ème session du Conseil des ministres de l'OHADA

La 56ème session du Conseil des ministres de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) s'est tenue les 16 et 17 octobre derniers à Kinshasa, la RDC assumant la présidence de l'organisation. Parmi les principaux points inscrits à l'ordre du jour de cette session se trouvait notamment l'examen et l'adoption du projet de révision du Traité OHADA qui prévoit une révision de l'acte constitutif de l'OHADA, à l'effet d'institutionnaliser les Commissions Nationales OHADA (CNO) et de formaliser la tenue des réunions du Conseil des Ministres par visioconférence. Lors de la 55ème session du Conseil des ministres de l'OHADA qui s'était déroulée du 29 au 30 août, le comité des experts avait formulé par ailleurs plusieurs recommandations visant à renforcer et améliorer le système judiciaire de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA). L'une de ces recommandations portait sur la possibilité d'accroître le nombre de juges à la CCJA.

Zimbabwe – Le Président Mnangwana regroupe les parts du gouvernement dans les principales entreprises publiques au sein du fonds souverain Mutapa Investment Fund

Le 19 septembre, le Président Mnangwana a publié un décret (*Statutory Instrument*) qui prévoit, dans un délai de 21 jours, le transfert des parts détenues par le gouvernement dans les principales entreprises publiques du pays au sein du fonds souverain, désormais renommée Mutapa Investment Funds. Il amende ainsi la législation qui régissait le *Sovereign Wealth Fund*, entité créée en 2014 par le Parlement, notamment pour collecter et investir les revenus issus de l'industrie minière (lithium). Vingt entreprises sont concernées dans les secteurs de l'industrie pétrolière (*National Oil Company of Zimbabwe, Petrotrade*), du transport (*Air Zimbabwe, National Railways of Zimbabwe Holdings, ZUPCO* – société exploitant le réseau de bus publics), des télécommunications (opérateurs de téléphonie *NetOne, Tel One, Powertel et Telecel*), des services financiers (*Silo Investments* ; banque *POSB* ; *Industrial Development Corporation*), de l'Energie (*Zimbabwe Power Company* – électricien public; *AFC Limited Hwange Colliery* - charbon), de l'agriculture (*ARDA Seeds* ; *Allied Timber* ; *Cottco*) et des mines (*Defold Mine* – diamants ; *Kuvimba* – or et nickel). De plus, les pouvoirs du Président dans la gestion du fonds sont étendus et il est désormais en charge de la nomination du Directeur Générale, Directeur d'Investissement et des huit membres du conseil d'administration. Enfin, la surveillance du Parlement sur l'entité est abrogée. Le décret, qui va à l'encontre des principes constitutionnels garantissant une gestion financière transparente des entreprises publiques, confirme la mainmise du Président sur les principales richesses du pays.

Projets et financements

Afrique de l'ouest – La BERD approuve l'adhésion du Bénin et de la Côte d'Ivoire

Le 24 octobre 2023, la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) a annoncé avoir approuvé l'adhésion du Bénin et de la Côte d'Ivoire en tant que nouveaux membres. Les deux pays devront remplir certaines conditions avant que le processus ne soit finalisé. Les candidatures du Bénin et de la Côte d'Ivoire comprenaient également des demandes visant à devenir bénéficiaires des services financiers et de conseil de la BERD. Ces demandes devraient être approuvées une fois que les modifications statutaires, adoptées lors de l'assemblée annuelle 2023 à Samarkand pour permettre l'expansion limitée et progressive des opérations de la BERD en Afrique subsaharienne et en Irak, seront en vigueur. Pour rappel, la BERD est une institution multilatérale créée en 1991 et qui investit principalement dans le secteur privé, à travers notamment des services de conseil aux entreprises, le financement du commerce et la syndication de prêts.

Afrique du Sud – TotalEnergies et ses partenaires obtiennent l'autorisation de poursuivre l'exploitation des blocs gaziers 5/6/7 au large du Cap

Selon Business Day, la Ministre de la Foresterie, des Pêches et des Affaires environnementales, Barbara Creecy a donné son feu vert pour la poursuite son projet d'extraction de gaz naturel des blocs 5/6/7. Pour rappel, ce projet se situe sur une zone de de 10 000 km², à une soixantaine de kilomètres au large entre Cape Town et Cape Agulhas (Western Cape). Il est mené par une structure conjointe entre TE (40%), Shell (40%) et Petro SA (20%). Alors que le consortium avait obtenu en avril dernier l'approbation Département des Ressources Minérales et de l'Energie (DMRE), une procédure d'appel avait été initiée par plusieurs organisations non-gouvernementales (ONG) et groupes d'intérêt craignant les impacts environnementaux d'un tel projet. Après analyse d'un rapport détaillé (144 pages), la Ministre Creecy se serait montrée « satisfaite », notamment concernant la prise en compte des impacts sonores et lumineux du projet sur l'écosystème.

Afrique du Sud – Un consortium d'entreprises chinoises aurait proposé 250 Mds ZAR (12,6 Mds EUR) pour résoudre la crise du secteur de la logistique

En marge de la visite du Président Xi Jinping en Afrique du Sud et du sommet des BRICS (21-24 août), un consortium d'entreprises chinoises a présenté au Département des Entreprises publiques (DPE) un plan d'investissement couvrant le secteur de la logistique. Selon le média Moneyweb, ce plan d'investissement représenterait 250 Mds ZAR (12,6 Mds EUR) d'investissements et viserait à développer des couloirs logistiques dans l'ouest du pays pour relier les provinces productrices de minerais (Gauteng, Limpopo, Mpumalanga, North West) aux principaux ports de la région (Durban, Richards Bay et Maputo au Mozambique). La proposition chinoise comporterait plusieurs volets : (i) Logistique : Création d'une structure autonome en louant les infrastructures et le matériel roulant, routier et ferroviaire, de Transnet pour prendre en charge la gestion des chaînes logistiques ; (ii) Capacités de terminaux - Construction d'un nouveau hub logistique à Johannesburg en remplacement du City Deep, qui est déjà le premier port sec du pays (400 000 TEU de capacités), et développement des capacités du terminal de vrac de Richard's Bay ;

(iii) Energie : avec la construction d'une centrale à gaz à Richard's Bay, alimentée soit depuis le Mozambique soit depuis l'usine de liquéfaction de charbon de Secunda (Mpumalanga). Le DPE a confirmé avoir reçu les dirigeants du groupe China Communications Construction Company (CCCC), qui serait toujours en attente d'une confirmation d'intérêt de la partie sud-africaine. A noter que la conclusion d'un accord impliquerait également la conclusion d'un mémorandum d'entente (MoU) gouvernemental entre l'Afrique du Sud et la Chine, qui identifierait des modalités de financement.

Afrique du Sud – La Banque mondiale approuve un prêt de politique publique d'1 Md USD pour la transition énergétique

Le 25 octobre, le conseil d'administration de la Banque mondiale a octroyé un prêt de politique publique (Development Policy Loan) de 1 Mds USD (soit 19 Mds ZAR) au gouvernement sud-africain. Ce financement vise à soutenir les efforts du pays en matière de sécurité énergétique et de transition de l'économie. Il doit notamment appuyer la restructuration et le dégroupage de l'électricien public Eskom, l'investissement dans le réseau de transmission, et l'ouverture du marché aux producteurs indépendants d'électricité (IPP). Par ailleurs, l'opération intègre un volet de soutien à l'investissement privé des ménages (incitation à l'installation de panneaux solaires), ainsi qu'une assistance technique pour renforcer le dispositif de taxe carbone et la gestion des coûts sociaux associés à la sortie du charbon. L'opération a été montée en partenariat avec la Banque Africaine de Développement (BAfD), la KfW et le gouvernement du Canada. A noter qu'elle n'est toutefois pas comptabilisée dans le cadre du partenariat de la Just Energy Transition, la Banque Mondiale ne faisant pas partie du groupe de partenaires (IPG). Pour rappel, il s'agit ainsi du quatrième financement d'envergure de la Banque Mondiale dans le pays depuis la crise de la Covid-19, qui a entraîné un changement d'approche des autorités sud-africaines vis-à-vis des institutions financières internationales - deux prêts de politique budgétaire (750 MUSD en janvier 2022 - soutien au filet de protection sociale et transformation du modèle économique sud-africain, puis 480 MUSD en juin 2022 – soutien à la campagne de vaccination contre la Covid-19), et un prêt projet (497 MUSD en novembre 2022 - soutien au démantèlement de la centrale à charbon de Komati).

Angola – L'Angola approuve l'accord de facilitation des investissements avec l'UE

Le 25 octobre, le conseil des Ministres angolais a approuvé un accord de facilitation des investissements avec l'Union Européenne. Ce dernier vise à faciliter l'attraction, l'expansion et la rétention des investissements directs étrangers entre les parties, à des fins de diversification économique et de développement durable. Il ambitionne également de renforcer l'environnement des affaires angolais, avec un volet d'assistance technique de l'UE. Négocié depuis septembre 2020, la signature est prévue le 17 novembre 2023, à l'occasion du Forum d'affaires UE-Angola qui aura lieu à Luanda.

Burundi – Le gouvernement annonce un objectif de taux d'accès à l'électricité à 70 % en 2030

Le gouvernement burundais vient d'annoncer l'objectif d'atteindre d'ici à 2030 un taux d'accès à l'électricité de 70 %, à l'occasion des journées d'accès à l'énergie renouvelable qui se sont tenues à Bujumbura, du 3 au 6 octobre. Le Directeur Général de l'Energie au ministère de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines a rappelé que le Burundi connaît un taux d'accès à l'électricité de seulement 7,2 % de la population nationale, dont 1,6 % en milieu rural et 62,8 % en milieu urbain, selon les données Banque mondiale. Pour pallier ce faible accès à l'électricité, plusieurs initiatives ont été prises par le gouvernement : construction de barrages hydroélectriques, planification du secteur etc. Le Directeur Général a par ailleurs rappelé l'importance de la participation des investisseurs privés dans le développement de nouveaux barrages et la promotion des énergies vertes. L'Union Européenne a insisté sur la nécessité d'assurer la transparence du secteur et l'indépendance des acteurs pour attirer les investisseurs. Ainsi, le ministère de l'Energie s'est engagé à faire en sorte que la nouvelle loi sur l'électrification soit élaborée rapidement.

Guinée – Avancées dans le projet Simandou : prise de participation du chinois Baowu actée et valorisation du contenu local

Le 7 octobre à Shanghai, s'est tenue la signature officielle de l'accord de prise de participation entre Winning Consortium Simandou (WCS), le consortium sino-singapourien-guinéen détenteur des blocs 1 et 2 de la mine, et China Baowu Iron & Steel Group, le premier producteur mondial d'acier. Par ailleurs, dans le cadre de la valorisation du contenu local au service du projet Simandou, trois entreprises guinéennes, Africa Transport, AMA Guinée et GPC, se sont vues confier les opérations de transport. Le 18 octobre a ainsi eu lieu la signature de contrats entre ces trois entreprises et l'entreprise délégataire Rio Tinto-Simfer, leur confiant le transport routier, de fret spécialisé et de fret lourd entre Conakry et Canga. Ces contrats de longue durée visent notamment à permettre aux entreprises locales de réaliser des investissements de modernisation et d'augmentation de leurs capacités, à l'image d'Africa Transport qui a, à cette occasion, annoncé vouloir "doubler ses capacités opérationnelles via l'achat de caméras intelligentes et de système GPS de dernière génération".

RDC – Lancement des travaux de construction du pont sur la rivière Luapala

Début octobre, les présidents de la RD Congo, Félix Tshisekedi et de la République de la Zambie, Hakainde Chilema, ont lancé les travaux de construction d'un pont sur la rivière Luapala situé dans le territoire de Kasenga dans le Haut-Katanga. Il s'agit d'un projet majeur pour relier les deux pays. Ce projet intégrateur permettra d'améliorer la fluidité du réseau routier ainsi que les conditions socio-économiques des populations riveraines et la sous-région en particulier. Il permettra de relier les mines de cuivre et de cobalt en RDC au port de Dar es Salaam en Tanzanie, via la Zambie. Ce projet réalisé GED Africa, une entreprise de construction hongroise

basée à Maurice, inclut l'aménagement, la maintenance et l'exploitation de la route Kasomeno – Chalwe sur 92 kilomètres et des postes de péage, ainsi que la construction d'un poste frontalier à guichet unique à construire à la frontière entre la RDC et la Zambie.

Secteurs d'activités

Energies et matières premières

Cameroun – Création de la Kikot-Mbebe Hydro Power Company (KHPC) avec EDF

La [création de KHPC](#) fait suite à l'Assemblée générale Constitutive qui s'est tenue le 25 septembre 2023 en présence de la Directrice Afrique et Moyen orient de la Direction internationale du Groupe EDF et des Ministres des Finances, de l'Eau et de l'Energie et de l'Economie du Cameroun. KHPC, codétenue par l'Etat du Cameroun et le groupe EDF, sera en charge du développement, de la construction et de l'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Kikot. L'assemblée générale constitutive de KHPC a également permis d'entériner la nomination de Marlène Biessy et Lionel Omgba Oyono en tant que Directrice générale et Directeur général adjoint de la société. Le projet prévoit un barrage et sa retenue d'eau, ainsi qu'une centrale hydroélectrique d'une puissance comprise entre 450 et 550 MW. Le projet vise un début de construction en 2025 pour une mise en service en 2030.

Industrie, transports et services

Congo – L'Etat congolais a choisi le repreneur de la Société Générale Congo : la BGFI Congo

Le jeudi 19 octobre 2023, un [communiqué](#) du Ministre de l'économie et des finances indique que le Congo a conclu un accord pour le rachat de la Société Générale Congo par la BGFI Bank Congo, la filiale congolaise du groupe gabonais BGFI. La finalisation de cette opération pourrait intervenir d'ici le début de l'année 2024, après accord préalable des autorités financières et réglementaires compétentes. La Société Générale avait annoncé, le jeudi 8 juin 2023, la cession de ses filiales au Congo-Brazzaville, en Guinée-Equatoriale, et au Tchad. Le 14 juin 2023, le Ministère de l'économie et des finances du Congo annonçait son intention de préempter la vente. Un accord en vue du rachat par la République du Congo de l'intégralité des actions de sa filiale congolaise détenues par la Société Générale avait été signé le 31 juillet 2023. L'accord préalable obligatoire de la Commission bancaire d'Afrique Centrale aurait été donné le 2 octobre 2023.

Maurice – L'immobilier mauricien, un secteur privilegié par les investisseurs étrangers

Selon la Banque centrale de Maurice, l'immobilier (hors Global Business) continue d'être le principal secteur de destination des investissements étrangers. Les flux bruts d'investissements directs étrangers vers ce secteur ont atteint 4,1 Mds MUR au 1er

semestre 2023 sur un montant total de 7,2 Mds MUR, soit 56,3 %. En 2022, l'immobilier était déjà le 1er secteur de destination des IDE (hors Global Business), représentant 15,4 Mds MUR sur 27,7 Mds MUR, soit 55,8 % du total. Sur le premier semestre 2023, les autres secteurs d'importance en termes d'IDE ont été respectivement l'hôtellerie et la restauration à hauteur de 1,3 Mds MUR (contre 1,1 Mds pour l'ensemble de l'année 2022), le secteur des TIC pour 371 MMUR (220 MMUR en 2022) et les activités de services administratifs et de support pour 358 MMUR (316 MMUR en 2022). Sur cette même période, les pays développés sont à l'origine de 3,8 Mds MUR d'IDE, représentant ainsi une part de 52,2 % et les pays en développement sont à l'origine de 2,4 Mds MUR d'investissements, soit 32,7 %. Les IDE en provenance de la France ont pour leur part représenté 17,8 % des IDE totaux au premier semestre 2023, soit un montant de 1,3 Mds MUR (5,4 Mds MUR sur l'année 2022).

Sénégal – Accord de la Commission bancaire pour l'ouverture d'Orange Bank Africa

Orange Bank Africa (OBA), filiale du groupe français Orange, a annoncé avoir obtenu l'accord de la Commission bancaire de l'UMOA pour l'ouverture d'une succursale au Sénégal. OBA vise à offrir une gamme de services bancaires numériques simples aux 3 M clients sénégalais détenteurs d'un porte-monnaie électronique (Orange money) actif. Parmi ces services, un crédit instantané entre 5 000 et 1 M FCFA (7,6 EUR et 1 524,5 EUR) sera proposé avec des échéances de remboursement allant de 6 mois à un an. La banque, entièrement dématérialisée et dont le siège se trouve à Abidjan depuis 2020, a accordé ces 3 dernières années près de 230 Mds FCFA (350,6 M EUR) de micro-crédits à ses clients en Côte d'Ivoire (1,2 M). S'appuyant sur le succès d'Orange money en Afrique de l'Ouest (13 M de clients actifs répartis dans 4 pays), OBA prévoit de lancer ses activités au Mali et au Burkina Faso, expansion qui pourrait lui permettre de se rapprocher son objectif de 10 M d'abonnés en 2025, alors qu'elle en compte à ce jour 1,2 M.

Agriculture et agroalimentaire

Congo – La SNPC et le français FRM vont développer un projet d'afforestation

Le directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), Maixent Raoul Ominga, et le président directeur général de la société Forêt ressources management (FRM), Bernard Cassagne, ont signé le 21 septembre à Brazzaville un contrat portant sur la plantation d'un puits de carbone naturel sur une superficie de 50 000 hectares dans le département des Plateaux, au nord du Congo. Le groupe français FRM est en charge de la réalisation du projet depuis la phase de conception jusqu'à sa mise en œuvre. Ce groupe collabore déjà avec Total Energie Congo dans un autre projet de même nature. Durant la phase pilote du présent projet, baptisé « Eco-Zamba » et qui devrait bientôt démarrer, mille hectares de forêt composés essentiellement d'acacias, d'eucalyptus et d'arbres fruitiers de diverses essences seront plantés.

Côte-d'Ivoire – Hausse des prix d'achat au producteur du cacao et du café pour la campagne 2023-2024

Le 30 septembre 2023, en marge du Salon international de l'Agriculture et des Ressources animales d'Abidjan (SARA), le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, a annoncé que la commercialisation de café et de cacao 2023-2024 allait voir une augmentation de ses prix d'achat au producteur. Ainsi, le prix du cacao au kg est fixé à 1 000 FCFA (1,5 EUR) et celui du café à 900 FCFA (1,4 EUR), soit des augmentations respectives de 11,1% et 20% par rapport à la campagne 2022-2023. Cette décision va dans le sens d'une amélioration des revenus aux producteurs. En effet, elle permettrait, de relever le revenu cumulé des producteurs d'environ 210 Mds FCFA (320,1 M EUR) pour le cacao et 14 Mds FCFA (21,3 M EUR) pour le café. La Côte d'Ivoire s'inscrit ainsi en ligne avec le Ghana ayant augmenté le prix d'achat au producteur du cacao à 1 126 FCFA/Kg. A noter toutefois que la différence de prix pourrait alimenter la contrebande de cacao Ivoirien vers le Ghana.

Gabon – Les difficultés du secteur forestier

Composante essentielle de l'économie gabonaise (13% des recettes à l'export et 16% des emplois formels en 2022), le secteur du bois accuse un recul de sa production forestière de 32,6% au deuxième trimestre 2023 par rapport à la même période en 2022. Cela s'inscrit dans une dynamique baissière entamée au second semestre 2022. Si le mauvais état des routes est mis en cause, entravant la bonne livraison des grumes, la chute des commandes au niveau international (avec notamment pour origine le ralentissement du marché immobilier chinois) explique également ces difficultés. Toutefois, depuis la mi-septembre, un mouvement de contestation social au sein de la ZES de Nkok, pour protester contre la précarité des conditions de travail, porte un nouveau coup dur au secteur. Les activités de transformations du bois au sein de la zone économique spéciale sont donc mises à l'arrêt et certains producteurs de grumes ne peuvent plus écouler leurs marchandises.

Agenda

Novembre 2023	French Maritime Tour, Mombassa, Dar Es Salaam, Zanzibar
Novembre 2023	Business Seminar Ville Durable, Nairobi, Kampala
Novembre 2023	French Mining Days – Rencontres d'affaires, Angola
3/12 novembre 2023	Pavillon France (Sara), Abidjan
7/9 novembre 2023	Business seminar French Environnemental, Johannesburg, Cape Town
8/10 novembre 2023	AfricaCom, Cape Town
13 novembre/12 décembre 2023	French Rail Tour – Rencontre d'affaires, Alger, Abidjan, Conakry
14/15 novembre 2023	Business Seminar SIG, Douala
14/16 novembre 2023	AfricaCom, Cape Town
20/22 novembre 2023	Business Meeting (VIV MEA), Abu Dhabi
23/25 novembre 2023	Ateliers de la coopération consulaire et économique, Rendez-vous d'affaires francophones et africains, Bordeaux
27 novembre/2 décembre 2023	African Games Week 2023
28/30 novembre 2023	Business Expedition Maritime – Douala, Kribi
29 novembre 2023	Emergin Valley, Sommet international dédié à l'innovation africaine, Marseille
23 avril 2024	Forum du CIAN, "Investir en Afrique 2024", Paris

Contacts

Afrique australe

Afrique du sud, Botswana, Lesotho, Namibie, Malawi, Zambie, Zimbabwe : **Thibault Dornon**

Angola : **François Removille**

Mozambique, Eswatini : **Philippe Autier**

Afrique centrale

Cameroun, Centrafrique, Guinée Equatoriale, Tchad : **Michel Drobnik**

Congo: **Guillaume Prevost**

RDC: **Thierry Blin**

Gabon, Sao Tomé : **Pascal Fornage**

Afrique de l'Est et Océan indien

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda, Soudan : **Jérôme Baconin**

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles : **Béatrice Alperte**

Ethiopie, Erythrée, Djibouti : **Julien Defrance**

Ouganda, Soudan du Sud : **Grégory Sidrac**

Tanzanie : **Annie Biro**

Afrique de l'Ouest

Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Guinée, Libéria, Sierra Leone : **Daniel Gallissaires**

Sénégal, Mauritanie, Cap-Vert, Gambie : **Christophe Morchoine**

Togo, Bénin : **Jérôme Frouté**

Burkina Faso, Niger : **Dominique Lebastard**

Nigéria-Ghana

Nigéria : **Florent Mangin**

Ghana : **Jean-Noël Blanc**

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Bureau Multifin 2

Stéphane Tabarié (stephane.tabarie@dgtresor.gouv.fr)

Thomas Kergonou-Jimenez (thomas.kergonoujimenez@dgtresor.gouv.fr)

Rédacteurs : services économiques situés en Afrique subsaharienne

Abonnez-vous : <https://login.newsletter-dgtresor.fr/subscribe/>